

Se préparer et se former aux métiers de l'enseignement du Ministère de l'agriculture et de la pêche

Le niveau de recrutement des métiers de l'enseignement est modifié : il passe du niveau licence (bac + 3) au niveau master (bac + 5). La première session des nouveaux concours aura lieu en 2011, en liaison avec la mise en place de nouveaux parcours "master enseignement" à la rentrée 2009.

